

# SAINT-SAUVEUR

Bulletin municipal de la commune de Saint-Sauveur N°64 > Décembre 2024



Saint  
Sauveur

**Mairie de Saint-Sauveur**  
2 rue du Maréchal Lyautey  
70300 Saint-Sauveur

Tél. **03.84.93.73.74**  
Mairie@st-sauveur.fr

[www.st-sauveur.fr](http://www.st-sauveur.fr)





# Chers Salvatoriens et Salvatoriennes

La parution de notre revue municipale annonce soit le début de l'été, soit la fin d'une année qui arrive à son terme et c'est le cas aujourd'hui !

Dans quelques jours, 2024 laissera sa place à 2025 et le moment sera alors venu de dresser un bilan de l'année écoulée mais également de se projeter dans les objectifs à venir à l'occasion de cette nouvelle année.

J'aurai grand plaisir, entouré de mon équipe municipale, de vous développer ces sujets lors de la présentation des vœux qui se dérouleront le mercredi 15 janvier 2025 à 18h30 à la salle polyvalente. Nous comptons vivement sur votre présence pour partager ce moment de tradition.

Dans la poursuite de la modernisation de notre commune, qu'il me soit permis de vous adresser toutes nos excuses pour la gêne qui a été créée lors des travaux de remplacement de nos conduites d'eau ainsi que la réfection de la chaussée et les trottoirs de la rue Edouard Herriot. Ce fut une période difficile pour tous, habitants, commerçants, automobilistes mais oh combien indispensable pour permettre le remplacement de conduites arrivées en fin de vie. Merci pour votre patience et votre compréhension.

Au nom de la municipalité de Saint-Sauveur, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Très fidèlement,  
**Jacques Deshayes**  
Maire de Saint-Sauveur  
Président de la Communauté de  
Communes du Pays de Luxeuil

*"La réussite appartient  
à tout le monde. C'est  
au travail d'équipe  
qu'en revient le mérite"*

*Franck Piccard*

- Bulletin municipal de Saint-Sauveur - ISSN 1269-4266
- Directeur de la publication et Rédacteur en chef : Patricia Vançon
- Rédaction : M. Anding - A-M. Eon - C.Poirrier - C.Viennot
- Photos : Mairie de Saint-Sauveur
- Conception : Mairie de Saint-Sauveur

Mairie de Saint-Sauveur  
2, rue du maréchal Lyautey  
70300 Saint-Sauveur  
03.84.93.73.74

[www.st-sauveur.fr](http://www.st-sauveur.fr)

Sur facebook : Ville de Saint-Sauveur

Sur twitter : @MairieStSauveur



Vous souhaitez recevoir un exemplaire de la revue par Email sous forme électronique ?

Faites votre demande à : [asso.st-sauveur@orange.fr](mailto:asso.st-sauveur@orange.fr)



# CÉRÉMONIE DES VOEUX

**Le Maire, les élus du Conseil Municipal ont le plaisir d'inviter l'ensemble de la population de Saint-Sauveur et des professionnels à la cérémonie des voeux le 15 janvier 18h30 à la salle polyvalente.**

## NAUTI-POULPE

A l'occasion du 120ème anniversaire de la mort de Jules Verne, l'agglomération d'Amiens a chargé Pierre Matter de réaliser une sculpture géante en l'honneur de son plus illustre habitant. Ce sont les fonderies de Saint-Sauveur qui sont en charge de ce projet gigantesque : 6m de haut, 9,5m de long et 12 tonnes de bronze pour la réalisation de ce "*Nauti-poulpe*"

Inspiré des dessins de François Schuiten ("*les cités obscures*"), le Nauti-poulpe est une créature hybride fruit du mariage du Nautilus chère au Capitaine Némó, avec le poulpe gigantesque que ce dernier affronte dans "*20 000 lieux sous les mers*".

Pour les fonderies de Saint-Sauveur c'est tout d'abord la fierté d'avoir été retenue sur un appel d'offre européen en 2023. C'est ensuite 18 mois de réflexion pour élaborer le projet, d'imagination pour rendre réelle l'impossible opération d'assemblage de centaines de pièces et de travail pour les 24 personnes associées au projet. Le Nauti-poulpe est à ce jour le plus grand projet de la fonderie, nous ne doutons pas qu'il sera un jour dépassé par un projet encore plus grand et plus fou, et comme le dit Jules Verne : "*Tout ce qu'un homme peut imaginer, d'autres hommes peuvent le concrétiser*"





## EAU POTABLE

La 3ème tranche des travaux de renouvellement et le renforcement des conduites d'eau potable concernant les rues Herriot, Pingand, Foch, Ferry et une partie de la rue Clémenceau (côté de la croix de mission à la pharmacie), commencés en juin se sont achevés le 15 novembre 2024.

Dans le but de permettre le déplacement plus pratique et agréable pour les piétons, la réfection des trottoirs a été réalisée.

A la demande de la Région, afin de mettre en sécurité les usagers du transport, mettre aux normes et limiter la vitesse, de nouveaux arrêts de bus prennent la dénomination "Herriot". Ils sont desservis par les cars Mobigo et ils remplacent le point d'arrêt suivant : "auto école" dans les deux sens.

Ce long chantier permet à la commune d'économiser de l'eau en réduisant les fuites, améliorer la sécurité et l'esthétique de la rue.

**Montant des travaux (eau et maîtrise d'œuvre) : 817 010 € HT.**

• **dont Sécurisation de la rue Herriot : 39 242 €**

**Subventions : 635 263 € HT.**

• **dont agence de l'eau : 395 398 €**

• **dont DETR : 214 483 €**

• **dont Région : 25 382 €**

## TARIFICATION

L'article 101 de la loi n°2023-13-22 du 29 décembre 2023 a instauré la création de nouvelles redevances sur la consommation d'eau potable, pour la performance des réseaux d'eau potable et des systèmes d'assainissement collectif. Ces redevances viennent en substitution des redevances pour pollution domestique et pour modernisation des réseaux de collecte. Redevances applicables à toutes factures émises à compter du 1er janvier 2025.

Exemple d'une facture d'eau moyenne de 120m <sup>3</sup>	Eau 2023 (facture émise en 2024)	Eau 2024 (facture émise en 2025)
Droit à l'eau	57,75 €	64,00 €
Eau	120 x 1,38 € = 165,60 €	120 x 1,52 € = 182,40 €
Part fixe assainissement	15,00 €	22,00 €
Assainissement	120 x 1,10 € = 132,00 €	120 x 1,25 € = 150,00 €
Pollution domestique	120 x 0,29 € = 34,80 €	Supprimé
Redevance pour modernisation des réseaux de collecte (agence de l'eau)	120 x 0,16 € = 19,20 €	Supprimé
Redevance consommation d'eau potable (agence de l'eau)		120 x 0,43 € = 51,60 €
Redevance performance des réseaux d'eau (agence de l'eau)		120 x 0,01 € = 1,20 €
Redevance des systèmes d'assainissement collectif (agence de l'eau)		120 x 0,01 € = 1,20 €
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)		120 x 0,0466 € = 5,59 €
<b>Total</b>	<b>424,35 €</b>	<b>477,99 €</b>



## S'ENGAGER POUR LA HAIE

"Sauvegarder et améliorer l'état écologique de nos espaces naturels". C'est l'enjeu qui se cache derrière la plantation de haies par l'ACCA de Saint-Sauveur dans le cadre d'une action nationale soutenue par la Fédération Nationale des Chasseurs.

Le constat est simple 70% des haies ont disparu depuis les années 1950 suite à la mécanisation agricole, le remembrement et l'élevage hors sol. Créer des parcelles plus grandes, supprimer les haies et les fossés pour permettre un accès plus aisé aux engins agricoles, ont entraîné l'arrachage de plus d'un million de kilomètres de haies. Les conséquences sont nombreuses : érosion des sols, ruissellement de pluies lessivant les labours et appauvrissant la matière organique et l'humus.

Une haie c'est un écosystème utile à l'agriculteur, c'est une protection au vent et à l'érosion des cultures, c'est aussi 10% du bois de chauffage en France.

Pour cette action ce sont 2 haies de 25m qui sont plantées. Mélange de houx, tilleul, charme, érable et de cornouiller mâle, les bénévoles de l'ACCA salvatorienne auront pu compter sur le soutien d'une chaîne complète d'acteurs sensibilisés au problème des haies. Le Sytevom qui fournit le paillage, Benoît Laroche agriculteur qui prépare le terrain, la mairie qui fournit le terrain et entretiendra les haies.

ACCA Saint-Sauveur : contact Paris Jean-Luc  
06.31.73.62.05 / jeanlucparis57@gmail.com

## COUPE DES BOIS

Pour information, une période d'abattage d'arbres aura lieu au cours de l'année 2025 d'un volume total de grumes de 485 m<sup>3</sup> pour l'entretien annuel forestier prévu par l'Office National des Forêts (ONF).

L'ONF est mandaté par la commune pour la gestion des forêts communales, il est chargé par les élus de garantir une gestion durable des espaces forestiers à travers l'application du régime forestier. Ainsi la commune décide, suite à proposition de l'ONF chaque année : du programme des travaux à réaliser, communique à l'ONF ses souhaits et objectifs en matière d'aménagement forestier, et l'ONF élabore le programme des coupes, désigne les arbres à couper et organise la commercialisation des bois, elle met son expertise au service de la collectivité.





# ZOOM SUR DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

**La forme à Saint-Sauveur**  
Tél.06.89.29.76.75



**Okinawa te traditionnel  
Karaté**  
Tél.06.83.32.74.02



**CFC Self-defense**  
Tél. 06.07.84.69.64





**Okinawa te traditionnel**  
**Armes d'Okinawa**  
**Tél.06.83.32.74.02**



**Amicale Laïque Saint-Sauveur/Luxeuil**  
**Tél.07.66.26.70.38**



**Seven Horses Country Club**  
**Tél.06.38.30.47.62**



# L'ANNÉE EN IMAGES



**Cérémonie des voeux avec remise des écharpes au Conseil Municipal des Jeunes**



**Marché producteurs**



**Pièce de théâtre**



**Exposition travaux enfants des écoles**



**Départ de la directrice de l'école**



**Spectacle de chant des écoles**



**Fête nationale**



**Remise des cartes avantages jeunes**



**Activités d'été**



**Commémoration de la libération de Saint-Sauveur**



**Remise du diplôme de 7eme dan à Patrice MERCKEL par Maître HIGA**





**Du grain au pain**



**Festival de Country**



**Chasse aux oeufs**



**Concert Harmonie de Fougerolles**



**Fête des mères**



**Journée des déportés**



**Installation de praticiens dans la maison médicale**



**Fête de la citrouille**



**Octobre Rose**



**Remise de l'insigne de porte-drapeau**



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Afin de rendre la route plus sûre la commune s'est engagée dans une série d'aménagements pour limiter la vitesse, sécuriser le passage des piétons sur la route ou encore le cheminement sur les trottoirs. Ces aménagements sont parfois faciles à imaginer, souvent plus difficiles à mettre en oeuvre et s'ils remplissent tous significativement la mission de sécurisation, cela se heurte parfois aussi à une gêne de circulation non nécessaire.

Il en est des écluses mises en test sur la rue Aristide Briand que la municipalité a décidé d'enlever après quelques semaines. La rue Briand est une route de trafic très important, qui par la densité de passage oblige les automobilistes à réduire la vitesse en journée. Les écluses jouaient à plein sur la réduction de vitesse des usagers, mais la forte densité sur certaines heures de la journée avait pour conséquence la constitution de bouchons que le comportement incivique de certains automobilistes rendaient dangereux. Il était ainsi devenu difficile pour les riverains de rentrer et sortir leurs véhicules à leur domicile.

D'autres solutions sont à l'étude pour cette rue.

Pour la rue Jules Michelet un feu "récompense", vient d'être installé. Il obligera les automobilistes venant de Froideconche à réduire leur vitesse dans une zone où beaucoup accélèrent plutôt que de freiner.

## FÊTE DE LA CITROUILLE



Première fête de la citrouille sur Saint-Sauveur cet automne. Un marché de producteurs dans la salle avec une vingtaine d'exposants ont participé à cette manifestation, qui aura débuté bien des semaines avant...

Ce sont en effet tout d'abord des centaines de potirons, coloquintes et butternuts qu'il a fallu planter et faire pousser malgré des difficultés climatiques et une mauvaise année pour les cucurbitacées.

Ce sont également des petites mains aux écoles qui ont décoré les potirons afin de permettre l'embellissement du rond point de la mairie par des bénévoles, ces décorations réalisées par les écoliers ont égayé également l'entrée de la mairie et la salle polyvalente.

Et s'il y a eu soupe et gâteaux aux potirons, s'il y a eu une animation proposée par Mômes et Compagnie, c'est par la persévérance de Claude Viennot qui a rendu possible tout cela. Il ne reste maintenant qu'à se donner rendez-vous l'an prochain pour la seconde édition ! Et si vous souhaitez vous aussi contribuer à la manifestation n'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles.



## POINT D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

Pour raisons de sécurité, les 2 conteneurs à verre situés rue Michelet seront déplacés le long du stade à l'intersection du parking du stade et de la rue des Fougères.

Les PAV sont à votre disposition sur toute la commune. Complémentaires de la déchetterie et des collectes au domicile, ils permettent aux habitants d'y déposer le verre en s'affranchissant des contraintes horaires de la déchetterie. Toutefois ils ne sont en aucun cas des lieux permettant aux habitants de déposer les ordures ménagères, ou les appareils électriques usagés. Des frais d'enlèvement des dits déchets peuvent être réclamés aux personnes qui déposeraient de manière sauvage des déchets (pas uniquement aux PAV), pour un montant forfaitaire de 450€.



## ARCEAUX VÉLOS

Des arceaux pour garer les vélos ont été installés devant la mairie, à la maison des associations et au parcours de santé. Ceux-ci ont été offerts par le Pays des Vosges Saônoises dans le cadre de la mobilité verte.



## ÉCOLES

A la rentrée scolaire de 2024, une classe en Maternelle a été ouverte exceptionnellement pour l'année scolaire, eu égard aux effectifs importants.

En ce qui concerne nos écoles, la municipalité finance à hauteur de 30€ par élève les achats de fournitures scolaires et s'acquitte des transports trajets piscine. Le père Noël apporte des livres et mandarines offerts par la municipalité.

De plus, une subvention de 400€ est attribuée à la coopérative scolaire de l'école.

A la rentrée de 2024, trois vélos neufs ont remplacé ceux qui étaient défectueux.



## MAISON MÉDICALE



Le Pôle Santé de Saint-Sauveur accueille depuis peu ses premiers praticiens !

Charles Beauvallet propose ses services d'Ostéopathe depuis septembre.

Après plusieurs années de remplacements sur Saulx et Luxeuil, il a décidé de franchir le cap en s'installant sur la commune. Le Pôle Santé permettant à plusieurs professionnels de se réunir en un même lieu l'intéresse tout particulièrement et c'est avec enthousiasme qu'il se tient à disposition de tous pour des consultations sur rendez-vous sur la semaine, du Lundi au Samedi.

Les rendez-vous sont à prendre sur Doctolib ou au 03.84.40.37.10

Vous trouverez un ostéopathe à votre service aussi bien pour des nourrissons que des séniors, des sportifs ou encore des femmes enceintes.

Michèle Galmiche est également présente au Pôle Santé. Elle propose ses services de Psychologue depuis 20 ans et s'appuie sur son parcours professionnel.

Ayant débuté sa carrière comme infirmière, elle est aujourd'hui multi-diplômée en psychologie (Clinique Psychopathologique, Clinique de la Famille) mais aussi gérontologie et thérapie brève, elle enrichit son expérience professionnelle par la théorie qui l'aide à apporter une réponse aux problématiques rencontrées par son métier.

*Pour elle "rencontrer une psychologue c'est décider de partir en randonnée : on se fixe des objectifs, on traverse les obstacles ensemble, on découvre de nouveaux chemins et on s'aperçoit qu'on a plus de ressources que l'on imaginait".*

Rendez-vous à prendre au 06.51.76.73.23, du Lundi au Vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 13h. Conventionnée dispositif "Mon soutien psy".

## VIDÉO SURVEILLANCE

Pour la sécurité de tous, de nouvelles caméras dont une équipée d'un lecteur de plaques minéralogiques seront installées sur la voie publique (rue A. Briand à l'angle de la rue R. Poincaré et rue Lyautey pour l'entrée mairie).



## LIBÉRATION DE SAINT-SAUVEUR LE 16 SEPTEMBRE 1944

La libération du département de la Haute-Saône en septembre 1944 s'est déroulée sur une période de 83 jours, du 8 septembre 1944 au 29 novembre 1944. Trois divisions américaines et deux corps d'armée française provenant du débarquement de Provence du 15 août 1944 « opération *Dragon* » ont affronté la 19<sup>ème</sup> Armée allemande.

Deux régiments de la 36th Division US : les 142nd et 143rd d'Infantry se dirigent vers le Nord-Est, avec pour objectif la neutralisation du camp d'aviation de Saint-Sauveur et la prise de Luxeuil-les-Bains. Le pont de Saint-Sauveur était détruit par les Allemands freinant ainsi l'avancée des Américains.

La commune est libérée le 16 Septembre dans la matinée ouvrant la route des Vosges où les «*T-Patchers*» Texan livreront de difficiles combats à l'automne 1944. Le Groupe de Chasse 1/3 «*Corse*» équipé de «*Spitfire*» occupera le terrain d'aviation de Saint-Sauveur à partir du 17 septembre et sera renforcé par les groupes de chasse de la 1<sup>ère</sup> Escadre de Chasse de l'aviation française avec pour objectif de libérer l'Alsace toute proche.

La libération de la commune a été célébrée en présence d'autorités civiles et militaires, de porte-drapeaux d'associations patriotiques, d'un piquet d'honneur de la base aérienne 116, des écoles de Saint-Sauveur et de la fanfare de Fougerolles. La présence exceptionnelle de Madame Papelard-Brescia Jocelyne Présidente de l'US Memory Grand-Est représentant la 36<sup>ème</sup> division US et de Monsieur Maguet Jean-Claude Président de l'association Group Military Véhicles collection Franche-Comté.

Les enfants de CE2 et CM1 avaient préparé un récit d'une habitante de la commune ayant vécu le jour de la libération ainsi qu'un texte sur la chronologie des événements du 16 septembre 1944. Un Mirage 2000-5F du Groupe de Chasse 1/2 "*Cigognes*" stationné sur la base aérienne 116 a survolé le monument rappelant la présence du terrain d'aviation sur la commune.

Jacques Deshayes maire de la commune a pris la parole pour remercier Gillian Brereton citoyenne britannique qui avait fait spécialement le déplacement pour venir sur les traces de son père, soldat engagé dans la RAF détaché en France auprès de la 1<sup>ère</sup> Escadre de Chasse stationnée sur le camp d'aviation de Saint-Sauveur pendant la période 1944-1945 et de son ami Barker Jeffrey ayant épousé une jeune femme de la commune.

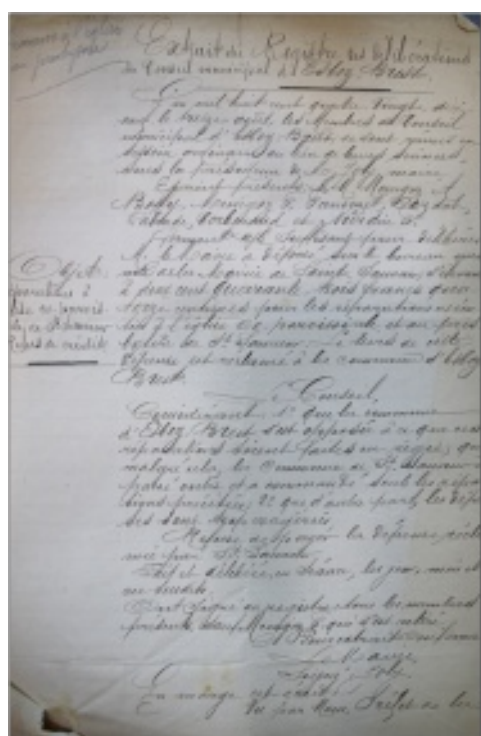
Texte de Bellet Laurent



Remerciements à Mr Rouillon pour toutes les années passées comme maître des cérémonies patriotiques



## LA MAIRIE DE ST SAUVEUR, UNE VIELLE DAME DE 150 ANS



Jusqu'en 1870 la salle de la mairie de St Sauveur se trouvait dans un local dont la mairie était locataire moyennant un loyer de 50,50 francs.

**Le 7 juillet 1870** le conseil municipal adopte un projet de construction d'une nouvelle salle de mairie. L'étude est confiée à M. Colard architecte à Lure. La dépense est évaluée à **10 427 francs**. La construction se fera en lieu et place de la pompe à incendie. Parcelle 599 b du cadastre Napoléonien.

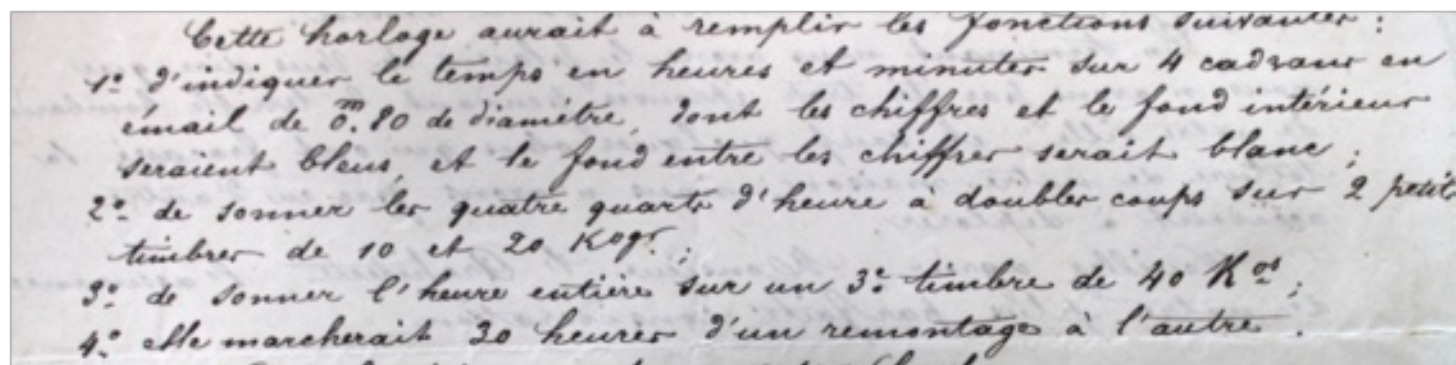
Le projet est soumis aux autorités départementales :  
« *Considérant que la construction d'une salle de mairie est nécessaire est que la commune a des ressources plus que suffisantes (une autre époque !), le conseil départemental et le préfet donnent leurs accords.* » Vesoul le 9 août 1870.

L'entrepreneur Eschaffen soumissionnaire, fera les travaux.

La toiture en ardoises bleues serait coiffée d'un clocher. Mais finalement c'est un campanile qui est choisi pour un coût de 450 francs.

### **28 Juillet 1871 Une mairie sans horloge n'aurait pas de sens.**

M. Colard et le fabricant d'horloge alsacien définissent un cahier des charges pour une horloge (à poser dans un campanile).



Le prix 1690 francs, à marche de 30 heures ; 1990 pour une horloge à marche de huit jours assortie de 4 ans de garantie.

### **14 mars 1872, l'affaire est conclue**

#### **2 Mai 1872**

Le conseil municipal délibère sur la possibilité de mettre l'horloge dans le campanile prévu au moment de la construction de la mairie. Toutefois l'adaptation nécessaire entrainerait un surcoût 600 francs. L'avis du préfet étant favorable, le projet est adopté et signé.



*Délibéré à Saint-Sauveur, les an, mois de  
 Signé au registre: Guillet, Rapin, Brady, Jy,  
 Verrey, Faivre et Menigoz, Maire,  
 Tout copie conforme,  
 Le Maire.  
 Menigoz*

Nous n'avons pas retrouvé les plans du bâtiment, mais on reconnaît bien sur ce croquis l'esquisse de la forme caractéristique de la toiture et la rosace.

Nous n'avons pas trouvé non plus la date d'inauguration de ces nouveaux locaux, mais la mairie a continué à payer un loyer pour sa salle municipale jusqu'en 1872.



*Projet de campanile et de l'horloge*



*La place avant 1905*

### **L'auberge, la diligence ... cette auberge existait déjà.**

Le 3 février 1881, Jean-Joseph Guyot militaire et son épouse Julie Zorro, vendent à **François Moillot**, aubergiste à St Sauveur, cette maison et ses dépendances, ainsi que le mobilier d'aubergiste : choppes, verres, bouteilles, carafes, chaises en paille et en bois, trois fournaux, pendule, tonneaux, tables ...

Ces mobiliers dépendent de la communauté qui a existé entre Victor Zorro et dame Joséphine Guyot tous deux décédés le 20 février 1878.

Nous ne connaissons pas la date d'ouverture de cette auberge. Nous pouvons seulement dire quelle existait déjà bien avant 1881. Les vendeurs ne résidaient pas à St Sauveur en 1881, la maison devait donc être en location à un aubergiste, M. Moillot ?

Elle a pu être construite sur la partie nord de la ferme existante à la suite de la construction de la mairie en 1872-74.



Texte de Mr Coussement Maurice





## PARIS OUTILLAGE

Paris Outillage vient de transférer son activité de Luxeuil à la zone du Bouquet fin août. C'est dans un bâtiment de 1800 m<sup>2</sup> que l'entreprise s'est installée résolvant ses problèmes de place et permettant par sa localisation actuelle un accès rapide aux voies de circulation départementale.

L'entreprise propose la vente d'outillages électroportatifs, fournitures industrielles, courroies aux particuliers, mais surtout aux professionnels.

- Paris Outillage
- Tél : 03.84.40.40.66



## CRIT INTÉRIM

Crit intérim c'est la force d'un groupe national de 400 agences avec les compétences d'une équipe locale de 4 salariés connaissant les spécificités et le tissu industriel du nord Haute-Saône.

L'installation sur Saint-Sauveur de l'entreprise d'intérim répond d'une logique d'accessibilité pour résoudre le problème de stationnement rencontré précédemment.

- Crit Intérim
- Tél : 03.84.40.12.12
- stsauveur478@groupe-crit.com



## OLLMANN LOCATION

Si vous cherchez du matériel pour une fête mais que vous ne souhaitez pas l'acheter, pensez à la location : percolateur, machine à popcorn, éclairage, tables et tonnelles ainsi que remorques, outillages pour le week-end ou longue durée.

- Ollmann Location
- Tél : 06.14.63.87.00
- ollmann.location@gmail.com



## LE BALTO

Dana gère le "Balto" qui fait suite au Café du commerce. Habitante de Saint-Sauveur elle a souhaité reprendre et moderniser cette institution salvatorienne en proposant une ambiance détendue et cosy, un baby foot et des retransmissions sportives à la télé.

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 6h30 à 13h30 et 16h30 à 19h30, le samedi 7h00 à 13h30 et 16h30 à 19h30, et le dimanche de 8h00 à 13h00.

- Le Balto